

## Maine-et-Loire. 1,2 million d'euros pour financer la Prévention spécialisée

**Enfance-famille, culture et patrimoine, sport, environnement... Lors de la commission permanente du lundi 19 mars 2018, les conseillers départementaux ont examiné près d'une trentaine de rapports. Parmi eux, ils ont acté 1,2 million d'euros pour financer la Prévention spécialisée.**



**Enfance famille :** le Département participera à hauteur de 1,2 M€ au financement de la Prévention spécialisée de l'Association pour la sauvegarde de l'enfant et de l'adolescent à l'adulte (ASEA), en partenariat avec les Villes d'Angers, Cholet, Trélazé et Saumur. Quatre missions sont dévolues à la Prévention spécialisée : l'intégration des jeunes filles et jeunes femmes dans les quartiers ; l'accès à la citoyenneté dans le respect de la laïcité afin de prévenir toutes les formes d'intégrisme ; la prévention et la lutte contre les conduites à risque ; la lutte contre le décrochage scolaire.

**Culture et patrimoine :** le Département versera 806 000 € aux organismes culturels. Dans le domaine du théâtre, des subventions seront attribuées au TRPL de Cholet, à l'association ponts-de-céaise Ça chauffe en février, au Quai CDN ou encore au THV de Saint-Barthélemy-d'Anjou. Ces aides financeront l'organisation d'actions éducatives pour les collégiens et l'accompagnement des territoires dans le développement de leur politique culturelle.

**Dans le domaine musical,** 464 000 € iront à l'ONPL. Le Département renouvelle également son partenariat avec l'association Jazz au pays pour l'organisation de Saveurs jazz festival à Segré-en-Anjou-bleu, avec Le Rivage des voix de Mauges-sur-Loire ou encore la Société des concerts populaires d'Angers.

A ces montants s'ajoutent 44 000 € pour les associations menant des actions en lien avec la **culture et le patrimoine**. Le Département a également décidé d'attribuer 83 000 € au fonctionnement et à l'investissement des musées publics conventionnés et 11 000 € au fonctionnement des musées privés, dont le musée Joseph-Denais de Beaufort-en-Anjou, le musée Jules-Desbois de Noyant-Villages ou encore le musée de la vigne et du vin d'Anjou de Val-du-Layon.

**Sport :** 110 000 € de subventions seront alloués à l'organisation de manifestations sportives, qui participent ainsi au dynamisme et à l'attractivité des territoires. Parmi elles : le Tour des Mauges, le semi-marathon de Beaufort-en-Anjou, le concours complet international de Melay ou encore la course de côte de La Pommeraye.

**Gestion des espaces naturels sensibles :** la commune de Loire-Authion recevra 13 000 € de subvention au titre de l'ENS marais d'Andard et Brain-sur-l'Authion. Ce montant est destiné à l'élaboration d'un nouveau plan de gestion par la LPO, ainsi qu'à la restauration de mares et de noues.

**Eau et rivières :** le Département a voté une subvention de 729 000 € à 16 opérations d'assainissement réalisées par les communes et communautés de communes, pour un montant total de 3,6 M€.